

Exercer les fonctions du référent harcèlement moral et sexuel

Prévenir et savoir agir en cas de harcèlement moral et sexuel, ou d'agissements sexistes

Référence : RPS05



2 jours



Intra-entreprise :
2 400 € HT/session



Référents Harcèlement
Représentants du
personnel
Responsables RH
Tout salarié impliqué
dans la prévention du
harcèlement

OBJECTIFS

- ➔ Connaître le cadre juridique en matière de harcèlement moral et sexuel
- ➔ Prendre en charge un signalement de harcèlement et savoir agir
- ➔ Être un acteur de la prévention du harcèlement

PROGRAMME

- 1. Connaître le cadre juridique**
 - Le cadre général et les définitions du harcèlement moral et sexuel, des agissements sexistes
 - Les cas limites : humour, séduction, stress, maladresse managériale...
 - Les sanctions encourues
- 2. Connaître les processus psychologiques en jeu**
 - Les comportements à risques et le repérage des signaux d'alerte
 - Les conséquences sur la santé de la victime et sur l'environnement de travail
- 3. Identifier le rôle du référent harcèlement**
 - Mode de désignation
 - Les grands contours de la fonction : prévenir et réagir
- 4. Prévenir les situations de harcèlement**
 - Les mesures réglementaires
 - Les mesures organisationnelles et les outils de communication associés
- 5. Réagir face à un cas de harcèlement**
 - Les 9 phases de l'enquête
 - Techniques d'entretien avec la victime, la personne mise en cause et les témoins
 - Le recueil des faits et des éléments de preuve
 - Les moyens d'action : la médiation, la mobilisation des acteurs internes et externes à l'entreprise, les recours juridiques

Pré-requis

Aucun



Formation animée par
Isabelle Hornecker,
psychologue du travail
Marie Tognazzi,
avocate



Pédagogie basée sur
l'alternance d'exercices
pratiques et d'apports
théoriques

Pour une étude personnalisée de votre besoin en formation, contacter Isabelle Hornecker : 06 43 59 65 44 – ihornecker@ethica-rh.fr